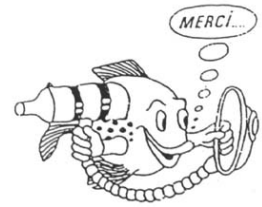


SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - France
+33(0)4 71 05 57 88 (Tél / Fax) +33(0)4 71 02 08 14 (Tél)
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org www.ern.org



Le Puy en Velay, le 15 septembre 2011.

Carrière Eurovia de Solignac : enquête publique ouverte aux habitants et à tout citoyen **Déposez vos remarques jusqu'au 08 octobre en mairie de Solignac sur Loire, Coubon, Chadron, Arsac en Velay, Le Brignon et Cussac sur Loire**

Madame, Monsieur, Chers adhérents et sympathisants,

La Haute Vallée de la Loire a de nouveau besoin de vous et de votre mobilisation exemplaire !

L'autorisation d'exploitation de la carrière de Solignac sur Loire par l'entreprise Eurovia expire fin 2011. Mais n'ayant pas épuisé toutes les possibilités d'extraction dans le périmètre actuel, Eurovia souhaite continuer l'activité pour une durée de 3,5 ans suivis d'une remise en état de 1,5 an (au total 5 ans). Pour ce faire, une demande de renouvellement de l'autorisation a été lancée qui prévoit la consultation des habitants par une enquête publique. Ainsi l'ensemble du projet d'Eurovia est consultable dans votre mairie et un cahier pour vos remarques manuscrites ou sous forme de lettre est à votre disposition. Vous pouvez aussi rencontrer le Commissaire enquêteur en charge du dossier ; il tient des permanences en mairie.

SOS Loire Vivante, qui depuis plus de 20 ans se mobilise avec vous pour préserver le patrimoine exceptionnel de la Haute Vallée de la Loire, et qui a toujours été très critique sur l'exploitation de la carrière, ne s'oppose pas à une continuation de l'activité pour 3,5 ans d'exploitation et 1,5 an de remise en état, mais nous posons des conditions. Cette position est due à un contexte exceptionnel. En effet, le chantier de contournement du Puy en Velay est en cours et nécessitera dans les années à venir l'acheminement de grandes quantités de matériaux qu'il serait incohérent, pour des raisons à la fois écologique et économique, de faire venir de l'autre bout de la France ! SOS Loire Vivante demande des améliorations significatives : réduction du nombre de camions (qui sont passés en 20 ans de quelques dizaines de véhicules à environ 160 par jour et qui sont de plus en plus gros) passant dans les villages, devant les écoles, les habitations et les commerces, mettant en danger les habitants et créant des dégradations importantes à la charge des collectivités ; mettre en place des contrôles de vitesse spécifiques ; réduction des tonnages extraits ; limitation des horaires d'exploitation de la carrière ; nouveaux efforts de réduction des nuisances sonores et visuelles, ...

Au-delà des 3,5 ans et après la remise en état du site, SOS Loire Vivante se positionne clairement pour la fermeture définitive de la carrière si de nouvelles dessertes routières ne sont pas créées solutionnant les problèmes de sécurité et de nuisances et si la diminution des atteintes aux écosystèmes et à l'environnement n'est pas significative.

Ainsi, inscrivez vos remarques car les problèmes sont nombreux et souvent non résolus malgré les promesses faites depuis des années et les possibilités d'améliorations ne manquent pas. Ci-joint quelques idées. Votre contribution est nécessaire car plus le nombre de remarques écrites sera important, plus nous aurons du poids pour imposer des évolutions. Rappelez-vous, il y a 15 ans, nous avons pu, ensemble, obtenir de très nombreux changements.

L'amélioration de la qualité de vie, par la limitation des nuisances et des impacts sur l'environnement, ouvre la voie à un autre avenir pour notre belle vallée de la Loire, celui d'un développement agricole, touristique et économique respectueux de la nature, des hommes et des femmes qui y vivent et de leur culture. Ce qui permettrait d'ailleurs d'obtenir une reconnaissance internationale de l'UNESCO.

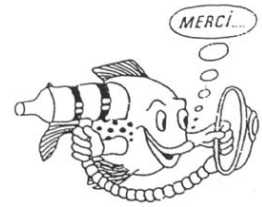
Pour les membres du Bureau,

Roberto EPPLE
Président

Infos : Roberto EPPLE au 06 08 62 12 67

SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozatier 43000 Le Puy en Velay - France
+33(0)4 71 05 57 88 (Tél / Fax) +33(0)4 71 02 08 14 (Tél)
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org www.ern.org



Informez vos familles et vos proches, consultez les dossiers en mairie et faites vous votre propre opinion !
Puis remplissez les cahiers de vos remarques et demandes.

Voici quelques idées pour formuler vos demandes :

- réduire le trafic routier du nombre de camions par la baisse significative (au moins des 2/3 tiers) des tonnages extraits
- des contrôles de vitesse pour les camions sur toutes les routes empruntées (notamment dans les traversées de village), limitation des vitesses sur les tronçons dangereux, campagnes d'informations des chauffeurs
- des aménagements pour améliorer la sécurité des piétons et des autres usagers de la route
- insonorisation des concasseurs et des cribleurs
- réduction des nuisances (fumées et odeurs) de la station d'enrobage
- intégration paysagère de la carrière avec la stabilisation et la végétalisation du talus situé en contrebas de la centrale d'enrobage, avec la création de merlons paysagers permettant de cacher les bâtiments, avec le démantèlement des hangars construits à l'époque sans permis
- l'adaptation des horaires de fonctionnement de la carrière (pas d'activité la nuit, ni les week-ends)
- le financement par Eurovia d'actions locales et concrètes en faveur de l'environnement et de la sécurité à la juste hauteur des nuisances, des dégradations et des dangers générés
- la mise en place d'une instance d'information et de concertation
- réaliser toutes les mesures de restauration figurant sur le dernier arrêté d'il y a 15 ans et qui ne n'ont pas été réalisées, notamment les plantations et la végétalisation
- la fermeture définitive de la carrière à l'issue des 3,5 ans d'activités puis 1,5 an de remise en état sans la création de nouvelles dessertes routières et la résolution des problèmes environnementaux

...